



NON AU PESSIMISME AMBIANT !

Il est de bon ton dans les médias ou ailleurs de dénigrer et de dénigrer encore, de cultiver le pessimisme et même le nihilisme. Internet en rajoute en laissant s'exprimer sans contrôle le dévouement destructeur de courageux anonymes sur ses réseaux sociaux.

Eh bien non ! Ce n'est pas être rétro que d'affirmer que 2013 sera ce que nous en ferons; ce n'est pas être un optimiste béat que de croire aux valeurs de l'engagement et à ses effets, aux mobilisations, dossiers et analyses qui vont de l'avant dans la résolution des problèmes.

Un nouveau monde s'adapte et se (re) construit sous nos yeux. Nos valeurs et notre adhésion ne nous poussent pas à regarder passer le train !

Vous pourrez trouver dans ce journal (entre autres) un écho du dernier accord signé par la CFDT, un témoignage d'engagement bénévole, des échos sur nos activités C'est notre contribution à une information qui parlerait de ce qui avance !

Bien sûr, nous aurons encore et encore à fulminer sur ceux qui considèrent les retraités comme des privilégiés ; nous aurons à défendre notre pouvoir d'achat et particulièrement celui des basses pensions ; nous aurons à défendre encore et encore les régimes de retraite (voir la négociation en cours sur les retraites complémentaires) ; être solidaires des chômeurs (voir la négociation à venir sur l'assurance chômage) ; être solidaires des sans logement et de toute avancée sur la résolution de ce si grave problème, pour ne prendre que quelques exemples d'actualité...

Oui nous saurons faire, nous saurons nous mobiliser mais nous ne cultiverons pas le pessimisme qui sert de justification à ceux qui ne veulent rien faire ou qui se complaisent dans le confort du dénigrement systématique de ceux qui s'engagent pour que les choses avancent.

Alain VIAUD

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Accord Emploi / Témoignage
Page 3 :	Dossier : Mutuelles
Page 4 :	Vie des structures
Page 5 :	Coderpa Agenda
Page 6 :	Loisirs

Faut-il crier comme certains au social libéralisme ? Faut-il porter le deuil des acquis sociaux ? L'accord signe-t-il la mort du CDI ? Etc...Que d'affirmations fausses au sujet de cet accord !

Comme le dit beaucoup plus sereinement et sans chercher la polémique inutile notre nouveau secrétaire général Laurent BERGER: « les mots deviennent tellement tabous, emblématiques », pour ne pas dire idéologiques qu'il vaut mieux, face à cela, expliquer et expliquer encore le contenu conséquent de cet accord.

Ainsi, nier - comme le feraient les autruches - une flexibilité sauvage et omniprésente, n'est pas une solution. Il faut au contraire l'encadrer pour mieux préserver l'emploi et mieux garantir le parcours professionnel de chaque salarié.

Cet accord apporte donc des réponses et des avancées que la CFDT- qui peut en être fière - qualifie d'ambitieuses. Notre journal a voulu en ressortir quelques unes:

Pour faire reculer la précarité, l'accord a obtenu la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés et demandeurs d'emploi; des

droits rechargeables pour les demandeurs d'emploi; après un dur combat, la taxation des contrats courts qui ont explosé depuis dix ans; un temps minimum de travail et mieux organisé pour combattre le temps partiel contraint

Pour mener la bataille de l'emploi et de l'anticipation sur les choix économiques, la consultation continue des IRP, la présence de représentants syndicaux au CA des grandes entreprises, la négociation sur les parcours professionnels; l'encadrement strict des accords de maintien dans l'emploi

La CFDT a publié tracts et argumentaires sur cet accord. L'espace nous manque ici pour développer mais chaque adhérent aura à cœur de se renseigner pour mieux informer enfants, amis ou voisinage ou mieux encore débattre avec nos détracteurs. L'UTR est aussi à votre disposition pour répondre à vos questions. Autre bonne nouvelle, l'accord va, semble-t-il, être fidèlement traduit dans la loi. Il nous restera donc à le faire appliquer dans les faits et notamment dans les accords d'entreprise.

Témoignage Bénévolat: LA PROTECTION CIVILE

Nous poursuivons avec cet article notre tour d'horizon des engagements bénévoles des adhérents et militants retraités de Vendée. Un dossier volumineux est consacré au monde associatif dans le dernier « retraité militant » Pour celles et ceux qui ne le reçoivent pas, nous reviendrons dans le prochain journal sur cette importante question

« Claude, parle-nous de ton engagement à la Protection Civile »

Le rôle de la Protection Civile est l'assistance aux personnes lors de manifestations sportives et culturelles comme les moto-cross, les cross-country, les concours hippiques, le Vendée Globe, les rencontres sportives et les spectacles du Vendéspace ou, exemple plus dramatique, les secours après la tempête Xynthia.

Ayant commencé en 1985, je suis rapidement devenue chef d'antenne dans une petite ville à l'est de La Roche-sur-Yon. Je dirige avec une autre personne, une vingtaine de bénévoles

J'ai quitté la vie active en 2000 et depuis, j'assume environ un poste de secours par semaine. En 2006, en tant que secouriste Protection Civile, je suis par-

tie au Sri Lanka, après le tsunami. Pendant un mois, en mission humanitaire (soins aux personnes, apport de matériel pour la vie quotidienne et, pour les pêcheurs, aide à leur reprise d'activité). Nous avons également aidé à construire 15 maisons en finançant les murs et le toit.

Des enfants sont parrainés pour leur financer une scolarité plus longue. Cette action répondait à la demande de l'association KOGGALA de St Hilaire de Riez qui parraine le village du même nom et assure le suivi, notamment pour les écoles. Je suis retournée là-bas en 2012 toujours dans le cadre de la Protection Civile.

Nous remercions Claude, adhérente CFDT depuis le début des années 70, pour son témoignage. Elle a assumé les mandats DP, CE, CHSCT, représentante au Comité de Groupe Thomson. Elle a beaucoup travaillé sur les TMS (troubles musculo-squelettiques)

Claude figure parmi les vendéennes à l'honneur dans le livre « Femmes de Vendée, tout simplement » de Daniel Voyé aux éditions Offset 5 paru en 2007

Cette intervention de Jean Coulay s'est effectuée lors de l'assemblée générale de l'ULR CFDT de Fontenay-le-Comte le 6 Décembre 2012.

Bien que retraité de l'usine SKF, Jean COULAY conserve encore des activités syndicales, avec un mandat aux retraites complémentaires sur la gestion des réserves pour faire face aux problèmes d'équilibre des régimes. Il est également délégué par la mutuelle Harmonie Vendée au conseil d'administration de la clinique de Fontenay. Mais aujourd'hui, **Il nous parle de mutualisme et de mutuelles.**

Pour être plus précis, on parle de **complémentaire santé**. Les intervenants sont les mutuelles, les assureurs, entreprises à but financier et les institutions de prévoyance, groupe où sont représentées les retraites complémentaires. Les seuls organismes à but non lucratif, sont les mutuelles et les institutions de prévoyance.

Une vraie mutuelle pratique la démocratie, la non lucrativité pour une économie sociale et solidaire. On reconnaît une mutuelle si elle est adhérente à la Mutualité Française (Fédération des mutuelles)

La cotisation : Dans les contrats individuels, le rapport prestations/cotisations est de 80 % pour les mutuelles et de 60 à 70 % pour les contrats d'assurance, compte tenu qu'il faut rémunérer les actionnaires. Les frais de gestion (en moyen-

ne 20 %) – on impose aux mutuelles des règles de solvabilité, comme pour les assureurs. C'est une garantie, comme pour les organismes de gestion à plus long terme. Dans la cotisation, il y a aussi la taxe. Les taxes sont aussi évoquées, puisque les mutuelles y sont soumises.

Le contrat collectif a des frais de gestions moindres (15%) à la différence du contrat individuel qui s'adresse à des groupes plus hétérogènes avec une gestion plus compliquée. La cotisation des contrats collectifs évolue lors du passage à la retraite. Mais la loi Evin autorise une augmentation maximum de 150 %, entre celle de salarié et celle de retraité. La cotisation du contrat collectif salarié obligatoire n'est pas soumise à la fiscalité, puisqu'elle est déduite du revenu imposable. Au congrès de la mutualité à Nice, il a été demandé qu'il y ait un crédit d'impôt pour compenser cet avantage.

Action sociale, prévention, conventionnement :

Pour un coût proche de 5 % des frais de gestion, ce sont les interventions pour les conseils en économie sociale, des prestations pour des gens en difficulté, des actions en faveur des génériques, contre la surconsommation de médicaments...Pour s'informer, aller sur site internet : « priorité, santé, mutualisme » - autre coût : la modernisation des systèmes informatiques.

Les mutuelles mettent en place

des conventionnements contre lesquels l'opposition est importante de la part des lobbies qui ne veulent pas donner de pouvoir aux mutuelles. Pour mettre un frein sur les prix, elles s'engagent dans des réalisations mutualistes : cabinets dentaires, reprise de clinique, opticiens mutualistes.

On parle aussi dépassements d'honoraires. Le malade est souvent en état de faiblesse pour réagir. Heureusement, tous les praticiens ne sont pas pareils, quelques uns ont le sens de l'intérêt général. Le problème, c'est que des généralistes ne veulent pas faire la continuité des soins et après, on s'étonne que le coût de l'hôpital explose, et que les urgences soient débordées.

Les échanges permettent aussi d'aborder les problèmes de la dépendance. Cotisation à part ? – du secteur privé à l'hôpital, comme la radio à Fontenay- différence avec le laboratoire d'analyses car on a toujours pu les faire à l'hôpital- l'aide à la mutuelle pour les revenus modestes (inférieurs à 892 € mensuels pour 1 personne- 1339 € pour 2 personnes) , participation de la Sécurité Sociale à la cotisation de la mutuelle - des contrats collectifs même pour les petites entreprises et des contrats par branche d'activité - la Mocen – les Coderpa .

Conclusion, un échange fructueux, mais le sujet est loin d'être épuisé.

JJ COUTON

S.S.R. CHIMIE ÉNERGIE

Communication de la F.C.E.

M

Adhérents et conjoints,
vous êtes tous invités à votre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le jeudi 11 avril 2013 au restaurant « Le Mareuillais »
à Mareuil sur Lay.

Au programme :
présentation de Nouvelles Voies
partenaire de la C.A.S.
et point sur les C.L.I.C. de Vendée, leurs missions
et leurs activités, par **R.P. Williamson**, président du
CLIC Entour'âge de l'Agglomération Yonnaise.

**Préparez vos questions afin que tous en profitent ,
et à bientôt.**

Danger ! La fin du statut de la Branche des I.E.G. ?

Une promesse n'est plus une promesse !

Le 29 janvier 2013, la 2^{ème} Chambre du Tribunal de Nanterre a débouté les organisations syndicales et le C.E. d'une nouvelle filiale du groupe GDF-Suez, qui défendaient le maintien du statut des I.E.G. au personnel transféré dans cette filiale.

On se rappelle, pourtant, la promesse des Présidents **Mestrallet** et **Cirelli** qui, devant la Représentation Nationale, en 2008, affirmaient que les salariés ne perdraient jamais leur STATUT ; donc le Tribunal

de Nanterre ignore ces engagements et fait le jeu d'un grand groupe du CAC 40. Il entérine la précarité et crée un dangereux précédent pour tous les salariés protégés par un statut.

L'Intersyndicale, qui défend ces personnels de la Direction des Systèmes d' Information, ira en appel de cette décision, lourde de conséquences, pour faire valoir le droit des salariés à ne pas être la variable d'ajustement au bon vouloir d'un capitalisme irresponsable.

Selon le message de **Joseph SUPIOT F.C.E.**

ALERTE AU GAZ !

Le réchauffement climatique, dû au dégagement de gaz carbonique, de méthane, d'hexafluorure et autres saloperies, fait partie avec l'expérimentation incontrôlée, la bombe thermonucléaire, l'intelligence artificielle et l'arme biologique, des risques majeurs d'autodestruction de la race humaine.

Sauf que ce réchauffement est en train de se produire : de 2 à 6 degrés C d'ici à 2100, selon la vitesse et l'importance des mesures de sauvetage à prendre au plus tôt par les gouvernements de la Planète.

Or, les pays riches n'acceptent pas de réduire, de façon drastique, leur consommation d'énergie fossile et les pays émergents accroissent, légitimement, leur propre consommation.

La Chine brûle ses importantes réserves de charbon. Quant à l'Afrique, qui marche au gazole, elle ne peut financer ses panneaux photovoltaïques.

Des solutions existent : captage du CO2, alimentation végétarienne, etc... Mais il faudrait, pour s'opposer à l'inertie et aux pressions exercées sur les Etats par les pétroliers et autres lobbies, une sensibilisation, prise de conscience et véritable mobilisation populaire.

C'est ce que recherchait le C.N.A.M ., préparant la « Loi de programmation de la transition énergétique » promise pour 2013, en convoquant, le 5 janvier dernier, par voie de presse, les habitants de La Roche/Yon à un « débat citoyen sur la transition énergétique ».

Cette rencontre, animée par **Nicolas Gente**, expert énergétique du SYDEV , membre de la chaire régionale « développement humain durable et territoires » , a réuni 33 personnes dont une vingtaine de copains étudiants du technique.

Sans commentaire....

MG

AGENDA

SSR S3C et SSR Métaux : 2 rendez-vous

16 avril 2013 : Journée à thème : intervention du CLIC-Entour-âge sur les services aux personnes âgées

25 juin : pique-nique en pays yonnais. Le lieu précis sera communiqué dans le prochain journal

UTR

Assemblée Générale, le mardi 14 mai

Rappels : permanence d'accueil le mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Téléphone : 02 51 37 84 47 et mobile : 07 78 11 32 38

23 juin : voyage à Rochefort

5 septembre : pique-nique de rentrée (pays de Fontenay)

ULR LES HERBIERS :

lundi 15 avril à 14h 30 : Assemblée Générale

salle de la Mijotière, route de Pouzauges

sujet : l'Europe

ULR MONTAIGU :

16 avril : Assemblée Générale

Salle l'EGAULT à 14 h 30

2 thèmes seront présentés par **Sylvie PAILLAT** du CLIC Guid'âge Nord Bocage : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA) et Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

GERMAINE TRIT, NOUVELLE REPRÉSENTANTE AU CODERPA

Mandatée par l'UTR, en remplacement de **Marie-Thérèse Quiniou**, au CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) ce sera en lien avec les instances de l'UTR (commission santé, ULR, et en intersyndicale) que j'assumerai de mon mieux cette responsabilité.

Ayant siégé comme titulaire au Conseil Régional, j'ai acquis une certaine proximité avec les membres du CODERPA et du CNRPA (Comité National des Retraités et Personnes Agées) de la CFDT.

Personne nommée au Conseil d'Administration du CCAS d'Angles, je suis informée sur les problèmes concernant l'EHPAD.

J'ai vécu toute ma carrière professionnelle au sein des maisons de retraite comme aide-soignante et pour les 3/4 de celle-ci en milieu hospitalier, engagée à la CFDT dans les instances locales et départementales.

C'est peut-être toutes ces raisons, qui, après un certain temps de réflexion m'ont permis de présenter ma candidature dans cette instance.

Quelques mots concernant l'évolution à venir du CODERPA :

L'A.D.F. (Assemblée des Départements de France) et les organisations représentatives des retraités et personnes âgées s'accordent pour que désormais les CODERPA puissent exister, fonctionner et être respectés et écoutés dans l'ensemble des départements de France (en particulier la Vendée) ; depuis 2012 ont débuté des négociations avec le CNRPA pour parvenir à une harmonisation des CODERPA.

Germaine TRIT

ULR MONTAIGU: POINT SUR SON HISTOIRE, SES ORIENTATIONS ET VALEURS A L'OCCASION DE SON A G

En date du 9 septembre 1998, M. le Préfet de Vendée a remis le récépissé de déclaration de création de l'Union Locale des Retraités CFDT de Montaigu et Environs à Joseph REAU, Président.

Des militantes et militants de l'industrie de la chaussure, de l'agro-alimentaire, de l'habillement, de l'enseignement, des transports, des employé(e)s de maison, de la métallurgie, etc... signifiaient par cet acte leur volonté de poursuivre leur action syndicale après la vie salariale.

« **Solidarité toute la vie** ».

Quinze années de fonctionnement en lien avec l'UL des actifs. Quinze années de réflexion, de propositions et de participation au sein des structures, départementale, régionale et nationale des Retraités CFDT. Notre lien avec le conseil UL, les activités juridiques sont le socle de ce syndicalisme de proximité.

C'est sur ces bases solides que l'ULR de Montaigu poursuit son chemin.

« **Essentielle la marche en avant pour prendre du recul** »

La cotisation syndicale n'est plus un frein avec la création du crédit impôt enfin favorable aux foyers et personnes non imposables. Cet aspect financier mis de côté, c'est sur le plan idéologique qu'il nous faut convaincre. Réussir à maintenir dans nos rangs ces adhérents futurs retraités. Réussir par l'engagement dans l'organisation. Ne pas être des retraités consommateurs mais bien des acteurs de notre génération. Les questions de santé, dépendance, culture, loisirs attendent une prise en charge réelle pour plus de solidarité.

Voilà les objectifs de l'ULR de Montaigu-Saint-Fulgent-Rocheservière au sein d'une UTR attrayante et très vivante.

Texte réalisé le 30 janvier 2013, lors du conseil ULR

Galette des Rois
Le 17 Janvier 2013

En ce 17 janvier, froid et ensoleillé, nous nous sommes retrouvés au nombre de 90, pour échanger nos vœux d'heureuse année 2013, à titre personnel et pour notre société plutôt malmenée actuellement !...

Jacques PEZARD, secrétaire de l'UTR, nous fait un bref point sur le passé récent et les préoccupations d'avenir, et Jacques GIRAUD fait de même pour la commission loisirs, avant l'apéritif et le « pique-nique », riches en conversation...

Les 2 chanteurs-conteurs **Jacques et Daniel** nous donnent le choix dans leur répertoire parmi des titres indémodables, qui nous font chaud au cœur et que nous chantons très volontiers avec eux.

En alternance avec ces chansons, des histoires, de fous par exemple, de voyage à Rome, de réunions en mairie avec pot de l'amitié et de l'alcoolémie au volant qui en découle ! (avec 70% de taxes!), des sketches, des monologues tout en jeux de mots comme pour le décès, à l'abbaye de l'Abbé Quille, pleuré par l'Abbé Toneuse et le Père Drot...etc., un tour de France des

vins en compagnie de Juliéna et des histoires et des chansons en patois.

Jacques et Daniel ont écrit et composé eux-mêmes certaines chansons, aux paroles tendres, émouvantes, sur « le cœur de mémé », l'attente du premier petit enfant, le regard sur tout ce qui a changé autour de nous, (« la lettre qu'on écrivait », « tout a changé ») mais, pour ce répertoire-là aussi, ils nous font participer aux refrains, les textes étant à notre disposition.

Merci et Bravo à eux, à la commission loisirs de les avoir choisis, car il nous ont fait participer (à notre place ou aux micros) à ce moment dont je pense que tout le monde sera d'accord avec moi pour dire qu'il a été superbe de gaieté et de partage.

Jacqueline CHAMPOT



LA PÊCHE AUX COUTEAUX SECTIONS RETRAITÉS S3C ET METAUX

Rendez-vous était donné sur la plage de NOIRMOUTIER



Tous munis de bonnes chaussures, d'un seau, d'une salière, Madame Bodin étant chargée de notre instruction... Nous la suivions comme des gamins pour découvrir cette pêche particulière qui demande notamment: le SILENCE ! Pas de bruit avec les pieds ; et pas de bruit non plus avec les langues !!!

Après une bonne demi-heure, nous avons pu voir, enfin...un COUTEAU !...dans le seau de Madame Bodin car chez nous « les élèves » toujours rien. Mais une heure après, le vent étant un peu moins fort, le plaisir et la découverte de cette pêche était bel et bien là !

Ce fut un moment formidable, le bonheur était visible sur tous les visages et...chacun a pu ramener ses COUTEAUX !!! Au total, une journée qui fut très agréable et très appréciée par les personnes présentes.

Un grand merci aux organisateurs